

peuple et culture

bulletin d'information

n o u v e l l e s é r i e

a v r i l 1 9 6 9

5

27 RUE CASSETTE, PARIS VI

sommaire

	pages
1 travaux des instances de direction du Mouvement	1
● activités des relations extérieures de peuple et culture	1
● réunions du Bureau national.....	11
2 informations régionales.....	22
3 informations générales	31

1 travaux des instances de direction du Mouvement

Activités des relations extérieures de peuple et culture

Les activités du Bureau, dans le domaine des relations extérieures, se sont développées au cours des derniers mois selon la ligne générale présentée dans la **Déclaration d'intentions** exposée par Joffre Dumazedier à l'Assemblée générale de Saint-Etienne le 12 novembre et au Comité directeur du 24 novembre 1968. Elles correspondent par conséquent aux positions d'un Mouvement culturel autonome d'esprit progressiste et démocratique. Ces activités n'ont pas occupé dans l'emploi du temps des respon-

sables du Mouvement une place prépondérante, une grande partie de nos réflexions et interventions ayant dû être consacrée à l'établissement du programme, à la réorganisation des services et au développement des relations avec les adhérents d'une part, les régions d'autre part. Il est vrai, aussi, que les changements et incertitudes qui se manifestent depuis 1966 au niveau du ministère ou secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, ont fait disparaître une partie non négligeable des occasions ou des obligations d'interventions qui s'étaient présentées précédemment dans ce secteur. Par ailleurs, on peut constater une recrudescence très sympathique du travail de coopération entre les principaux mouvements et associations volontaires.

I. Relations avec les Services publics.

1) Le nouveau président du Mouvement a eu au mois de janvier un entretien avec M. Jean Maheu, directeur de la Jeunesse et des activités socio-culturelles. Au cours de ce contact fort cordial, M. Maheu s'est plus particulièrement intéressé à l'effort de programmation entrepris cette année par Peuple et Culture.

2) Après la présentation de la demande de subvention à Mlle Guillaume, chef de Bureau des activités socio-éducatives, par le président et le trésorier, ce dernier a attiré à plusieurs occasions l'attention de M. Maheu sur l'urgence d'une décision concernant cette demande. L'absence de cette décision gêne considérablement l'établissement du budget et, par conséquent, du programme.

3) J.-F. Chosson et, après lui, J. Guénée ont représenté Peuple et Culture à la Commission instituée par le secré-

tariat d'Etat pour étudier la réforme du D.E.C.E.P. Cette Commission va prochainement présenter un rapport.

4) Le trésorier a poursuivi ses contacts avec la D.A. T.A.R. en vue de l'élaboration d'un nouveau contrat de portée plus générale (les anciens contrats ayant été honorés et réglés).

5) Le président, le trésorier et le directeur des services ont reçu l'inspecteur désigné par le ministère de l'Agriculture qui a contrôlé les comptes P.C.A. et émis une conclusion positive.

6) Le trésorier a eu, sur la demande d'un membre du Cabinet du ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles un entretien avec cette personnalité qui se prolongera prochainement par un nouvel entretien avec la participation de B. Gilman et de G. Jean (sujet : « l'action culturelle »).

7) La commission « Méthodes » a été mandatée pour envoyer deux représentants à un groupe de travail de la radio-télévision scolaire chargé d'élaborer des émissions sur l'entraînement à l'expression.

8) Le président a participé à plusieurs réunions de la commission nationale française pour l'Unesco.

9) Le trésorier a participé à une session du conseil d'administration de l'O.F.A.J. au cours de laquelle a été voté le nouveau budget (réduit de 10 %). Le trésorier a été élu président d'une commission chargée de réformer les directives pour les activités de l'O.F.A.J.

10) Marc Vignal a représenté Peuple et Culture aux réunions de routine du C.R.I.J.E.F.

11) Il a pris contact également par l'O.F.Q. (Office franco-qubécois pour la jeunesse) afin d'étudier diverses questions de subventionnement et de coopération.

12) Marc Vignal a pris contact avec le ministère des Affaires étrangères en vue d'obtenir des subventions pour nos échanges franco-tchécoslovaques.

13) Le trésorier et Marc Vignal ont vu le directeur pour la France de l'O.F.A.J. en vue de l'approbation de notre programme 1969. Un abattement de 10 % devra être prévu, mais certaines activités pourront être présentées sur des chapitres budgétaires nouveaux. La subvention de fonctionnement de 10.000 F. est maintenue.

II. Relations avec les organismes de regroupement inter-mouvements.

1) Ancien « Collectif des associations de jeunesse et d'éducation populaire » au F.I.A.P., devenu Conseil national des associations de jeunesse et d'éducation populaire (C.N.A.J.E.P.).

La représentation de Peuple et Culture à cet organisme a été assurée par le trésorier et par le président. De nombreuses réunions ont eu lieu en janvier, février et mars, soit en assemblée plénière, soit en commission (structures, D.E.C.E.P., contacts avec les ministères).

a) Sur le plan des structures, le projet est presque achevé. Il prévoit un fonctionnement en association de fait, soumis à la règle de l'unanimité, avec un Conseil d'administration de 13 membres et un président désigné pour un an. Le projet sera prochainement soumis à l'Assemblée générale.

b) L'action des représentants des mouvements membres de la Commission ministérielle du D.E.C.E.P. et à la Commission des Statuts des animateurs a été coordonnée.

Ces deux commissions ont été constituées par le secrétariat d'Etat à la Jeunesse, des personnalités appartenant à divers mouvements ont été invitées à participer aux travaux. Le C.N.A.J.E.P. a conseillé aux organismes en question d'autoriser la participation de leurs responsables, tout en protestant contre cette manière de procéder et en précisant que les rapports éventuels n'engageraient pas les associations en tant que telles. Ce point a d'ailleurs été précisé par une lettre du président du C.N.A.J.E.P. au secrétaire d'Etat.

Les participants aux deux commissions qui sont responsables d'associations de jeunesse et d'éducation populaire ont à plusieurs reprises demandé la participation des syndicats d'animateurs et des centrales syndicales, mais les syndicats n'ont été invités qu'à la fin des travaux. Dans ces conditions, les membres de la commission « Statuts » ont demandé que le rapport sur les activités de cette commission soit rédigé et présenté par le secrétariat d'Etat et ne soit pas un rapport de la commission. Cette manière de voir a été acceptée. Le rapport sera présenté aux associations qui donneront alors leur avis officiel. Il est à penser que cet avis sera présenté d'un commun accord par l'intermédiaire du C.N.A.J.E.P.

La commission « D.E.C.E.P. » a pu travailler dans des conditions plus faciles que la commission « Statuts » dont le sujet touchait directement aux principales options concernant la politique de l'éducation populaire et de la jeunesse, encore que le problème du diplôme ne soit

pas étranger à ce complexe. Les travaux ont abouti également à un pré-rapport qui a la même nature que celui de la commission « Statuts ». Il propose la suppression du D.E.C.E.P. et son remplacement par trois certificats de niveaux différents :

Le Brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative (B.A.S.E.) : destiné aux bénévoles et qui sera délivré dans le cadre départemental par une commission mixte (Services Jeunesse et Sports, associations, animateurs) sur simple inspection et après entretien avec l'intéressé.

Le Certificat d'aptitude à l'animation et à l'exercice des professions socio-éducatives (C.A.P.A.S.E.) : destiné aux animateurs professionnels. Délivré par une commission mixte au niveau régional, ce certificat pourra être obtenu grâce à un système de points de valeur (14 par les sessions de formation, 4 par l'expérience, 7 par des épreuves finales).

Les activités de formation par stages et sessions d'une à trois semaines pourront s'étendre sur deux ans. Les stages des associations devront être agréés par la commission régionale mixte. Les activités de formation seraient prises en charge par l'Etat (avec attribution de bourses pour le manque à gagner). Le diplôme de fin d'études de l'I.U.T. (carrières sociales) serait équivalent aux points de formation, mais ne suffirait pas à lui seul pour l'obtention du C.A.P.A.S.E.

Le Diplôme d'études supérieures d'éducation populaire : qui se situerait au niveau universitaire et devrait faire l'objet d'accords avec les éléments de la nouvelle structure universitaire tels que les Départements ou Instituts des sciences de l'éducation.

Ces informations n'ont encore qu'un caractère provisoire et feront l'objet de renseignements plus précis ultérieurement.

c) En ce qui concerne les relations avec les ministères, des démarches ont été entreprises par la délégation constituée par l'Assemblée générale du C.N.A.J.E.P. pour présenter le projet du Conseil national du développement culturel à MM. Jeanneney et Guichard, membres du gouvernement et pour obtenir des possibilités de représentation des associations culturelles au Sénat et aux Assemblées régionales.

La délégation était composée de : Rigal (Scouts de France), Bonnet (Eclaireurs de France), Mme Delachenal (Union féminine civique et sociale), Fahy (Ligue de l'enseignement), Moulinié (Conseil français des mouvements de jeunesse), Warnier (Vie nouvelle), Rovon (P.E.C.).

Il a été entendu et précisé que la démarche n'impliquait d'aucune manière une **approbation** des projets soumis à la nation par référendum ou du principe de cette consultation ou des conditions dans lesquelles elle se déroulera.

M. Jeanneney a donné à la délégation l'assurance que les associations de jeunesse et d'éducation populaire seront représentées au Sénat. Il a demandé à la délégation de lui soumettre des suggestions quant à la procédure de désignation d'un ou plusieurs représentants. La délégation, après réflexion, lui a suggéré l'utilisation, comme collège électoral, de l'ensemble des associations agréées au titre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education nationale et de l'Agriculture. Il semble que le choix du

Gouvernement se fixera sur un sénateur à désigner par les membres élus du Conseil de la jeunesse et de l'éducation populaire élu au printemps de 1966 par les autorités agréées.

En ce qui concerne les Assemblées régionales, la délégation a été reçue par M. Camous, directeur du Cabinet de M. Guichard. Cet interlocuteur lui a donné l'assurance que des conseillers régionaux pourraient être désignés par les associations culturelles si celles-ci, en se coalisant à cette fin, représentaient, région par région, une force réelle. La délégation a par conséquent proposé à l'Assemblée générale du C.N.A.J.E.P. de rédiger un texte dans ce sens, ce texte invitant les échelons départementaux et régionaux des associations à se concerter au niveau des régions de programme pour présenter des candidats communs (1). Cette lettre sera envoyée par chaque association à ses propres échelons départementaux et régionaux.

Par ailleurs, la délégation du C.N.A.J.E.P. a été reçue le 17 mars par M. Joseph Comiti, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, qui lui a confirmé en gros les dispositions communiquées par MM. Jeanneney et Guichard. Le ministre a également confirmé qu'il consultera prochainement les associations sur un projet de Conseil représentatif de la jeunesse, de l'éducation populaire et des syndicats au niveau national.

La discussion sur le projet de Conseil national du développement culturel sera reprise par la délégation au niveau du Cabinet du Premier ministre.

(1) L'Assemblée générale du C.N.A.J.E.P., réunie le 5 mars, a approuvé ce projet à l'unanimité moins une abstention (la J.O.C.).

2) **G.E.R.E.A.**

Le président et le directeur des services ont représenté Peuple et Culture aux réunions de travail du G.E.R.E.A. dont l'une a été consacrée à l'audition de M. Bertrand Schwartz, relative aux projets concernant l'éducation permanente qu'il doit prochainement soumettre au ministre de l'Education nationale.

III. Relations avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire.

1) **Ligue de l'enseignement** : le président et le trésorier ont représenté Peuple et Culture à une réunion de travail avec le secrétaire général, le secrétaire général adjoint de la Ligue et M. Davezac, en vue de l'élaboration d'une convention entre les deux Mouvements. Une deuxième réunion a dû être remise par suite de maladies de B. Cacérès et R. Dader. Elle aura lieu prochainement. La Ligue a été représentée aux journées d'études rurales de P.E.C. à Montauban (février 1969).

2) Le président a eu divers contacts avec les responsables de la **F.F.M.J.C.** et de la **Fédération des foyers Léo-Lagrange** en vue d'une intensification de nos relations de coopération. Des projets de convention pourront en résulter.

3) Les relations avec l'**A.D.E.L.S.** ont été satisfaisantes au niveau de l'élaboration du programme de l'Université d'Eté sur l'aménagement du territoire. Avec le **G.R.E.P.**, un nouveau contact au sommet est nécessaire pour faire le point.

4) Des contacts ou des rappels de coopération plus courants ont lieu constamment avec un grand nombre de Mouvements.

IV. Relations avec les syndicats ouvriers et paysans.

1) En liaison avec les Journées de Montauban, des contacts ont été pris avec divers organismes professionnels tels que la F.N.S.E.A., le Centre national de la coopération, le C.N.J.A. Le Bureau rencontrera dans les semaines qui viennent les représentants de ces organismes pour étudier les rapports possibles entre nos activités.

2) Les contacts prévus avec les Centrales ouvrières n'ont pas encore eu lieu au sommet, faute de temps et d'occasion des deux côtés. Un effort systématique sera entrepris sur ce point après Pâques

Bénigno CACERES,
Président de Peuple et Culture.

réunions du bureau national

compte rendu de la réunion du 1^{er} mars 1969

Présents : B. Cacérès - D. Choblet - M. Jacquy (partiellement) - H. de Gisors (partiellement) - A. Lemarchand - J. Perret - A. Piegay - J. Rovin - B. Smagghe

Invités : J. Guénée - G. Cacérès (partiellement).

La séance est ouverte à 9 h. 15 sous la présidence de B. Cacérès.

1.

Préparation des Universités

a - Calendrier des stages

— La présentation de P.E.C. sera reprise sur le calendrier de 1968 après relecture par G. Cacérès et J. Rovin,

— 8 fiches de présentation globale des activités de formation hors Universités dans le cadre de tous les secteurs de programmes seront ajoutées. La huitième fiche traitera des possibilités et conditions financières particulières (Promotion collective agricole, congés culturels, Office franco-allemand

pour la jeunesse). Ces huit fiches seront rédigées par J. Rován et J. Guénée.

b - Stage « Activités culturelles des comités d'entreprises » à Houlgate.

Ce stage est retenu et placé sous la direction de B. Smaghe et A. Lemarchand.

c - Groupe inter-stages « Culture et Politique » à Houlgate.

La création de ce groupe est acceptée comme élément du tronc commun.

Le Bureau demande au groupe préparatoire d'Houlgate de lui faire connaître le nom d'une personne, désignée comme responsable du groupe. Ce responsable prendra contact avec M. Jacquey, désigné en tant que délégué du Bureau pour étudier les contenus et les conditions de travail du groupe. Le Bureau précise que le groupe devra se composer exclusivement d'animateurs et de participants régulièrement inscrits à l'un des stages de l'Université et que son fonctionnement ne devra pas faire obstacle au fonctionnement normal des stages.

d - Le Calendrier de Culture et Développement pourra être diffusé avec le calendrier des stages PEC mais en tant que document séparé.

2.

Comité national des associations de jeunesse et d'éducation permanente (CNAJEP, ex « collectif » FIAP).

J. Rován rend compte des démarches de la délégation constituée par l'Assemblée générale du CNAJEP pour présenter le projet du Conseil national du Développement culturel à MM. Jeaneney et Guichard membres du gouvernement et pour obtenir des possibilités de représentation des associations culturelles au Sénat et aux Assemblées régionales (1).

(1) pour plus d'information, se reporter aux pp. 4-5-6 du présent numéro.

3.

Journées nationales de programmation rurale à Montauban (21-25 février 1969).

B. Cacérès rend compte des travaux de ces journées qui ont été intéressantes et utiles mais insuffisamment fréquentées en ce qui concerne certaines associations PEC, dont la représentation fut nulle ou trop sporadique.

Propositions adoptées par le Bureau :

a — Restructuration de la Commission rurale avec un permanent. Les candidatures pour le poste (libéré par P. Besnard) seront demandées aux régions.

b — Tenue de plusieurs réunions de la Commission au cours de l'année 69-70 en un lieu plus central;

c — Constitution d'un fichier central des participants aux activités PCA (confiée à N. Charloiseau);

d — Etude d'une série de projets de notes documentaires, fiches et regards neufs (étude à mettre en route par un groupe Rovin-Guénée-Charloiseau-Fouque-Nahon en liaison avec la Commission);

e — Suite de l'élaboration du programme détaillé 1969 à soumettre au ministère (Guénée-Rovin-Charloiseau avec la Commission);

f — Elaboration d'un projet de « service après stages » (Guénée-Charloiseau-Commission);

g — Mise au point d'un système d'échange d'informations inter-régions (Guenée-Charloiseau-Nahon et la Commission);

h — Contacts avec les organismes professionnels agricoles et les autres organismes de formation rurale : des propositions émanant de la FNSEA, du CNJA, de la Coopération, du Grep seront exploitées par le Bureau avec la Commission.

L'ensemble de ces projets sera examiné avec le CEP.

4.

Commission Méthodes.

Le Bureau reçoit une délégation de la Commission composée de J.-F. Chosson, L. Crayssac, E. Faroult, G. Cacérès et N. Charlopeau.

J.-F Chosson présente les activités actuelles de la Commission centrées sur l'étude de l'entraînement à la décision et l'apprentissage des méthodes et moyens du travail intellectuel.

a — Au cours de l'échange de vues, il est précisé que le Bureau souhaite que la Commission lui présente un projet de programme indiquant les « produits » auxquels elle pense aboutir et les délais nécessaires;

b — Pour faciliter la circulation des interventions, des **mini-cassettes** seront mis à la dispositions des commissions;

c — La proposition de la Commission visant la création d'une **valise culturelle sur l'entraînement mental** est retenue pour principe. La Commission est priée de présenter un projet détaillé et un devis financier (à étudier avec Guénée);

d — En ce qui concerne les **fiches épuisées** celles-ci seront réimprimées si dans un délai de 15 jours, la Commission n'a pas présenté ses corrections en commençant par la fiche de Barbichon;

e — La fiche de B. Cacérès sur l'Histoire de l'entraînement mental sera imprimée si la Commission ne fournit pas ses observations dans un délai de 15 jours;

f — La Commission précise à ce propos qu'elle est prête au travail rédactionnel si le Bureau lui assure que le délai d'étude des textes proposés sera réduit au minimum et si l'on considère les textes comme utiles sans excessif souci de perfection. Demande acceptée;

g — Les notes émanant des débats de la Commission seront

mises à la disposition du B.I.A. (Bulletin Inter-régional des Animateurs) pour publication éventuelle;

h — La Commission attire l'attention sur un texte de Dorey (Québec) susceptible d'être publié ou diffusé par PEC. Ce texte devra être communiqué à Guénée pour suites éventuelle;

i — L. Crayssac présente l'idée de stage « lecture » axé sur les obstacles à vaincre pour une meilleure utilisation du livre et de la documentation (en intégrant l'acquisition des méthodes de lecture rapide). Cette idée est accueillie favorablement. La Commission lecture (G. Cacérès) et la Commission méthodes (L. Crayssac) sont chargées de présenter un projet commun pour un stage expérimental.

5.

Revenant sur les affaires concernant la formation rurale, le Bureau étudie :

a — les difficultés que rencontre le **stage national rural** annuel à Marly-le-Roi. La Commission rurale est priée d'examiner ce problème et de soumettre un projet remplaçant éventuellement le stage en 1970 par des journées d'études de niveau véritablement national.

b — L'utilisation éventuelle de **l'enquête menée pour PEC Haute-Normandie** par Ph. Verdier. J. Guénée et R. Fouque sont chargés de prendre contact avec PEC-Haute Normandie pour étudier les possibilités de publication.

c — Le Bureau, après les avis formulés à Montauban, confirme sa décision **d'élever à 24 F.** par journée-stagiaire (plus 5 Frs pour les versements aux participants des stages régionaux) **la quote-part des régions pour les stages de PCA.**

6.

Statut du personnel.

A. Piegay et B. Smagghe soumettront le projet définitif au Bureau le 15 mars. Après adoption ce texte sera communiqué au personnel le 17 mars.

7.

Accueil de groupes québécois.

A la demande de l'Office Franco-Québécois. Réponse favorable à condition que l'Office traite directement avec PEC National et non pas avec les régions, prises isolément. PEC National assurera la cohérence des actions.

8.

Bulletin Inter-régional des Animateurs (B.I.A.) :

Le Comité de rédaction est désigné comme suit : R. Fouque - J. Guénée - M. Nahon (en qualité) - H. de Gisors - A. Lemarchand (Bureau), J.-F. Chosson. Le projet du numéro 1 devra être présenté au Bureau le 15 mars.

9.

Bulletin.

Afin d'assurer une réduction massive (90 %) des frais d'envoi, la publication sous couverture commune des fiches et du Bulletin est décidée, chacun de ses éléments conservant sa couverture particulière. L'économie réalisée dépasserait 12.000 F. par an.

La séance est levée à 18 heures.

Le Président : B. CACERES

Le secrétaire de séance : J. ROVAN

Compte rendu de la réunion du 15 mars 1969

Présents : B. Cacérès - M. Jacquey (partiellement) - H. de Gisors (partiellement) - A. Lemarchand - J. Perret - A. Piegay - J. Rován - B. Smagghe.

Invités : B. Guénée - R. Louis (partiellement).

La séance est ouverte à 9 h. 15 sous la présidence de B. Cacérès.

1.

Préparation du Comité directeur.

— Le bureau procède à l'examen des différents points de l'ordre du jour du Comité directeur et confie au président le soin de les introduire politiquement dans leur ensemble dès l'ouverture de la réunion.

a — Communication sur la situation financière par J. Rován.

J. Rován fait remarquer que les incertitudes, en ce qui concerne le budget, sont liées aux décisions des ministères et de la Caisse des allocations familiales; que notre programme exige de nouveaux investissements et que l'on est bien obligé de ne pas trop tenir compte de ces incertitudes si l'on veut faire quelque chose.

Le bureau constate qu'avec seulement 6 mois de travail effectif, il est difficile de faire des prévisions financières. Il pense donc qu'à l'avenir (qu'il s'agisse du bureau issu d'une tendance ou d'une autre) il faudra modifier nos statuts pour obtenir que le temps de gestion soit au moins de deux ans. Le problème d'une plus grande rentabilité du secteur des éditions est évoqué — cette question devra être étudiée plus à fond.

b) — **Suite de l'élaboration du programme 1969.** J. Guénée est chargé de présenter un organigramme sur le fonctionnement des services de la rue Cassette.

c — **Compte-rendu des journées de Montauban.** Le rapport sera fait par R. Mariet.

d — **Journées d'études sur l'action de PEC dans les secteurs retenus par le cadre général des activités.** B. Cacérès est chargé d'expliquer aux membres du Comité directeur pourquoi le bureau a été amené à proposer des journées échelonnées plutôt que groupées.

Entretien avec R. Louis. B. Cacérès présente R. Louis aux membres du bureau. R. Louis expose dans quelles conditions lui et certains de ses amis ont été amenés à quitter l'ORTF, puis retrace l'histoire du CREPAC et parle de la réalisation du film **Certifié exact** et des perspectives de son équipe (1). Suit une discussion sur les modalités pratiques concernant l'abonnement au circuit de distribution des films de la société coopérative de presse « Scopcolor » et la possibilité d'obtenir séparément ces films. R. Louis précise qu'il pourra faire remettre aux membres du comité directeur des notes d'information concernant ces questions.

(1) A la demande du Bureau, R. Louis fournira une copie de ce film. Elle a été projetée devant les membres du Comité directeur, le 16 mars 1969. Voir à la rubrique **3 Informations générales.**

e — **Ecole de perfectionnement.** M. Jacquey signale qu'il a envoyé à ce sujet une lettre à J-F. Chosson, G. Jean et J.-C. Doucet afin d'avoir leurs suggestions. Le bureau décide d'associer le CEP et le collectif des animateurs à la discussion concernant l'école de perfectionnement. Après avoir consulté les membres du Comité directeur le bureau fixera la date de ces journées.

f. — **Informations générales sur les relations extérieures** (B. Cacérès, J. Rován). J. Rován précise qu'une information écrite sur l'état actuel des relations extérieures sera fournie.

g — **Réalisation et diffusion des comptes-rendus : Assemblée générale, Comité directeur, Bureau national.** La question du nombre de pages à consacrer à ces comptes-rendus sera posée au Comité directeur, les problèmes du coût de ce bulletin et de son efficacité étant à étudier de très près.

2.

Le B.I.A.

— Après présentation par H. de Gisors et discussion, le bureau décide de sortir immédiatement le projet sur les problèmes de la régionalisation; de consacrer le n° 2 aux problèmes de l'éducation permanente dans la loi d'orientation; le n° 3 aux problèmes de la promotion du monde rural en liaison avec la commission rurale; de prévoir quatre numéros correspondant aux quatre thèmes des journées d'études programmées.

3.

Le fichier des animateurs PEC

— J. Guénée est chargé de dresser la liste des instructeurs et animateurs de PEC, pour la délivrance de cartes d'instructeurs ou d'animateurs officielles du mouvement.

4.

Statut du personnel

La grille existante au 1er janvier 1969 est maintenue; un remaniement de cette grille pourra être envisagé au 1er janvier 1970. Il est rappelé que c'est à la commission financière d'étudier des demandes faites par le personnel et au bureau de trancher les problèmes litigieux. La commission financière est chargée de donner prochainement au bureau une information sur la position professionnelle de tous les membres du personnel de PEC.

5.

Calendrier des journées d'études sur les secteurs d'activités.

Premier secteur : **Education permanente** : 1ère quinzaine de Juin.

Deuxième secteur : **Monde du travail** : dernière semaine de Mai.

Troisième secteur : **Démocratie locale** : dernière quinzaine de Juin.

Sixième secteur : **Diffusion culturelle** : courant juin.

Les deux secteurs restants tiendront des journées d'études dans le dernier trimestre.

— Le Bureau national décide de recevoir les membres du Comité d'honneur, le 17 avril 1969.

Le président : B. Cacérès

Le secrétaire de séance : J. Perret.

2 informations régionales

peuple et culture

auvergne

La Montagne, unique quotidien de la région, ouvre parfois ses colonnes à ce que des anciens auraient tendance à appeler « nos manifestations » :

Ainsi **le 2 février** : Réunis par Peuple et Culture, cinquante jeunes gens ont survolé la région avant d'en étudier l'avenir économique.

De nombreux jeunes du département ont reçu samedi après-midi leur baptême de l'air à l'occasion du stage organisé par « Peuple et Culture » et conventionné par le service de la Jeunesse et des Sports. Ils étaient 45 devant l'aéro-club à Aulnat, quand, au début de l'après-midi, les vols commencèrent. Ces jeunes, appartenant à des milieux sociaux différents, embarquèrent dans les avions mis à leur disposition et survolèrent un moment la région clermontoise et le val d'Allier.

Cette première partie du stage était liée au centre d'intérêt de ces deux journées; le développement économique de Clermont et l'avenir du val d'Allier. Après une visite

des installations de l'aéroport, et plus particulièrement du service de météorologie, ce fut ensuite le retour à l'Auberge de Jeunesse. Là, l'équipe des animateurs de Peuple et Culture fit un exposé des buts de ce stage et donna immédiatement la parole aux jeunes pour tirer les premières conclusions du survol de la région. La discussion était illustrée par des cartes sur lesquelles chacun présentait ce qu'il illustrée par qué. A l'issue de cette discussion, les jeunes stagiaires assistèrent à une conférence donnée à l'Office d'urbanisme de Clermont par M. Mayet, directeur de l'agence d'urbanisme. Un débat s'ouvrit ensuite sur les problèmes posés par l'urbanisation. La veille de samedi, à l'Auberge de jeunesse, a été consacrée à la projection du film **Main basse sur la ville** de Rosi. Ce film mettait l'accent sur les problèmes de réservation des sols urbains et devait terminer la journée.

Dans la seconde journée, une discussion eut lieu au sujet de ce film. Puis, M. Fousson adjoint au maire de Clermont, exposa les projets d'urbanisme de la municipalité. L'après-midi fut consacré à des échanges de vue entre les jeunes et des membres des comités d'entreprise de différents établissements de la région qui expliquèrent le but de leur action et son influence sur l'économie régionale.

Et le 10 mars : Stage de Peuple et Culture à Chatel-Guyon.

Nous avons trouvé au CREPS de Châtel-Guyon vingt stagiaires de Peuple et Culture en congés culturels. M. Dumas, animateur national du mouvement Peuple et Culture, et Melle Durand, assistante d'éducation populaire du département, dirigeaient les travaux de ces garçons et filles, jeunes travailleurs de Clermont-Ferrand. Pendant une semaine, ils ont réfléchi, à partir de leur vie quotidienne, à leur place dans la société industrielle ou post-industrielle. Stage riche, passionnant pour tous, où les jeunes ont vécu l'expérience d'un groupe démocratiquement organisé.

Ce sont les signes extérieurs, que nos amis apprécient de l'activité de deux des cinq commissions de travail de PEC Puy-de-Dôme.

● Commission « Connaissance de la capitale régionale »

Cette commission est animée par un spécialiste de sciences sociales, un spécialiste de questions administratives et le secrétaire du groupe.

Ce groupe a été conventionné par le service départemental Jeunesse et Sports pour cette étude de milieu. Le week-end d'information économique dont parle **la Montagne** a été longuement préparé par les spécialistes des questions économiques d'un groupe de 28 personnes qui, pendant une année, ont étudié la situation de Clermont-Ferrand, en tant que capitale de l'Auvergne, capitale régionale, c'est-à-dire ville moteur de l'emploi, siège d'une université, relai de l'administration centrale et passage obligé de multiples démarches, source de la diffusion, de l'information sur la région. Tous ces aspects ont fait l'objet d'importantes recherches de documents écrits, parlés, imagés, qui ont provoqué des réflexions, tout d'abord sur la ville, puis, sur les problèmes de la régionalisation. Nous avons défini les structures de la région que nous pensions souhaitables et surtout l'esprit dans lequel nous voyons cette régionalisation. Actuellement, le groupe étudie pour sa propre culture le budget 1968 de la commune de Clermont-Ferrand. D'autre part, à la suite du week-end des 1er et 2 février, il met sur pied une journée d'information du même type destinée à des responsables des associations de base les plus dynamiques de chaque quartier de la ville. Les associations déjà contactées ont demandé des réunions préparatoires à cette journée qui aurait lieu le 8 juin.

● Commission « jeunes travailleurs »

Elle compte bien un jour devenir la commission des affaires culturelles du groupe d'études sur les comités d'entreprises de la région. Ceux-ci lui confient d'ores et déjà les jeunes travailleurs qu'ils désirent former à l'action culturelle et de loisir.

Son plus gros travail est la préparation des trois stages de 1969 : deux considérés comme une première approche des problèmes généraux du développement culturel personnel et collectif sur le thème initial du loisir pour le jeune travailleur. (3 au 8 mars - 24 au 29 novembre. Pour la première fois cette année un 2ème degré est programmé : du 5 au 10 mai. Nous l'intitulerons : « formation des militants de développement culturel ». Ces stages peuvent être également considérés comme une activité de PEC National puisque, pour ces dernières années, B. Cacérès, Y. Caillaud, D. Dumas étudient avec nous les programmes et encadrent nos stages.

L'après-stage, sauf une partie des lettres et visites, appartient à la région. C'est une de nos préoccupations importantes, tâche très difficile à accomplir, PEC étant avant tout un mouvement d'animateurs. Nous sommes parfois relayés pour ce travail par d'autres associations, les comités d'établissement, des groupes de syndicalistes.

● **Trois commissions existent encore :**

— **La commission « lecture »**, animée par une libraire et une bibliothécaire, cette commission est l'une des plus anciennes de notre association. Elle est née en 1965. Son activité s'est beaucoup développée à la suite du week-end animé par B. Cacérès en juin 1967.

Son programme annuel comprend un apprentissage de la pédagogie du club de lecture, acquise surtout au moyen d'expériences de clubs faites pour le groupe ou en prestations extérieures (trois à quatre par an).

Il y a également une information réciproque sur les livres qui ont intéressé les participants et la constitution d'une bibliothèque de prêt de livres montés : le paquet comprend le découpage, le livre non monté et la fiche PEC. Le groupe étudie une pochette de documentation pour chaque ouvrage. Pratiquement, tous les clubs PEC sont sur nos rayons. Restent à fi-

xer les modalités du prêt qui est pour l'instant un peu anarchique.

Le groupe lecture aide à organiser les petites bibliothèques (un guide de 6 pages a été élaboré); il a reçu quelque cinq à six demandes provenant de Foyers de jeunes.

Actuellement, les travaux de ce groupe, qui se réunit au local tous les deux lundi, portent sur le montage collectif d'un livre : **La petite marche de Telengana** qui sera présenté, commenté au cours d'une journée d'étude, le dimanche 15 juin, journée ouverte à d'autres animateurs. Parmi les participants à ce groupe, une vingtaine cette année, des infirmières de l'hôpital psychiatrique qui voient là une méthode thérapeutique, des animateurs de clubs de jeunes dont deux animateurs de club de prévention, quelques ajistes et des non-animateurs (pour l'instant), amoureux de lecture.

— **La commission « formation méthodologique des animateurs »**; elle a remplacé cette année l'ancien groupe de préparation au DECEP, examen en cours de réforme. La commission est animée par notre président et par l'inspecteur départemental Jeunesse et Sports chargé de l'éducation populaire. La formation des animateurs est axée sur la méthodologie de l'étude du milieu, l'entraînement mental et la conduite non directive des groupes. Cette formation a lieu pendant des dimanches de travail et des réunions de mercredi soir. Des conseils de lecture et de documentation (une bibliothèque est à leur service) sont donnés aux participants.

Les candidatures ont été sélectionnées par le service départemental Jeunesse et sports, puisqu'il s'agit là d'une opération conventionnée par ce service. Nous avons ainsi une vingtaine d'animateurs venus d'horizons très divers : Maison familiale de vacances, AJCE, Maison municipale des jeunes. Une présentation générale des qualités de l'éducation populaire a permis de donner la ligne directrice de nos travaux et le sens de notre action.

— La commission « esthétique »

Elle naît et est animée par un responsable d'activité culturelle d'un comité d'établissement. Elle a été lancée à la suite d'un week-end de peinture en avril dernier à Issoire : « Nouvelles tendances de l'art » animé par Gaudibert et Cueco. Ce week-end destiné à un groupe d'Issoiriens a eu beaucoup de succès chez les militants de PEC.

Cette commission a décoré les salles de travail et les chambres du Creps de Chatel-Guyon, lieu de nos stages. Elle étudie un projet d'exposition des photos de Ramon pour l'automne.

● Organisation générale du groupe.

Le nouveau C.A. a décidé, se basant sur l'expérience de cinq années de fonctionnement, de renforcer l'autonomie de ces cinq commissions, leurs responsables étant tous membres du C.A. la coordination des actions se fait au niveau des réunions mensuelles.

Chaque responsable fait un compte rendu des relations extérieures des commissions, demande l'approbation du Bureau pour les actions qui lui paraissent importantes, laisse le double du courrier à la disposition du C.A.

Ainsi peut-être parce que nous sommes un petit nombre (une soixantaine d'adhérents), « les mises au point » ne sont jamais très douloureuses et la politique de notre association se définit assez simplement et démocratiquement. PEC Puy-de-Dôme est ouvert, y viennent ceux qui acceptent de dialoguer avec d'autres organisations, y viennent surtout des animateurs de la base qui trouvent vite un langage commun.

Le groupe a cependant d'importantes difficultés. Comme il n'a pas trouvé encore d'autres sources de financement, en dehors de l'aide du National, que la Jeunesse et les Sports, il ne peut rétribuer que quelques heures par semaine de secrétariat-dactylographie, il partage un petit local loué avec deux autres associations amies et surtout il n'a pas d'animateur permanent.

Dans une région profondément marquée par le paternalisme d'une grande firme, PEC se bat avec ses amis des autres associations d'éducation populaire, en particulier les associations laïques ABN pour la **promotion culturelle**.

~~~~~ limousin ~~~~~

Octobre 1968 - mars 1969.

A SADROC : de décembre à mars 69.

cycle sur « l'agriculteur Corrézien et le plan Mansholt »;

participants : agriculteurs de 20 à 45 ans;

initiation et formation économique et sociale en même temps que formation personnelle par entraînement à la réflexion et à l'expression; les animateurs se réfèrent continuellement à la méthode Entraînement Mental;

prolongements prévus pour mi-avril : court voyage d'étude sur les techniques d'élevage porcin et sur l'organisation de l'agriculture de groupe.

A MEILHARDS : de février à avril 69.

mêmes éléments que pour le cycle de Sadroc, mais prolongements différents : demande d'un second cycle pour l'hiver prochain avec réflexion et étude plus approfondies des problèmes économiques.

A SERILHAC : de janvier à avril 69. (stage 2ème degré).

cycle de formation intellectuelle pratique;

participants : anciens stagiaires de PEC, du milieu rural;

formation d'animateurs et leaders locaux insérés dans la vie active locale;

prolongements : travail de recherche, d'analyse et synthèse sur les thèmes suivants.

- le rôle de l'instituteur en milieu rural.
- la télévision en milieu rural.
- les conflits de générations.
- les équipements et le loisir en milieu rural.

AU MONT DORE : 10 au 15 février 69. Congés culturels (1er degré).

nécessité de mieux s'informer pour mieux comprendre et mieux agir.

participants : ouvriers, employés et agriculteurs.

problèmes traités :

- rapports ouvriers paysans.
- les travailleurs étrangers en France.
- l'entrée des jeunes au travail.
- les difficultés des jeunes au travail.
- rapports garçons filles.
- les jeunes et le syndicalisme.
- la presse et l'information.

la méthode entraînement mental étant citée et explicitée brièvement comme outil de travail.

prolongements possibles : un week-end rencontre en avril, avec possibilité de week-ends de formation intellectuelle pratique étalés sur 69 - 70.

WEEK-ENDS A L'A.J. DU MARTOULET : en septembre, novembre, (interrompus en janvier par l'A.J. rendue inutilisable).

étude de la condition ouvrière en Limousin.

anciens stagiaires Congés culturels du milieu ouvrier et agricole.

THEATRE A TULLE ET BRIVE : novembre.

le Goûter des généraux de Boris Vian avec la Cie dramatique d'Aquitaine. Pour la préparation de chacune de ces actions fonctionnent des Groupes de travail comprenant un responsable « politique », les animateurs de l'activité et également des co-animateurs. La réflexion se fait sur le contenu et les méthodes.

— Activités d'éveil : ciné-club à Peyrelevade, club de lecture pour les maîtres de 3ème et 4ème pratique, des veillées isolées.

— Publication d'un bulletin pour nos adhérents : 3 numéros parus, le dernier étant double. Chaque bulletin comprend essentiellement une étude de fond ex. « FEMME ET CITOYENNE » et « LA CONDITION OUVRIERE EN LIMOUSIN » et une partie vie du Mouvement.

~~~~~ tarn-et-garonne ~~~~~

Deux journées d'études des professeurs chargés d'enseignement agricole, ingénieurs des travaux agricoles et conseillers agricoles, organisées en collaboration avec les services de l'Education nationale et les services d'agronomie se sont tenues à Moissac, le 20 mars 1969 et à Labastide-Saint-Pierre, le 21 mars 1969. Notre camarade Raymond Mariet faisait partie de l'encadrement de ces journées.

3 informations générales

qu'est-ce-que le c.r.e.p.a.c.

Centre de recherches sur l'éducation permanente et l'action culturelle, le CREPAC, dont la Coopérative de presse Scopcolor est l'organe technique de production, a été créé en avril 1968 sous la forme d'une association régie par la loi de 1901.

Le CREPAC a pour but de rechercher des formes et des contenus originaux de productions audio-visuelles qui répondent aux exigences modernes d'information et de formation. Le CREPAC a constitué à cette fin des groupes de travail réunissant des professionnels de la radio et de la télévision, des spécialistes (urbanistes, économistes, chercheurs scientifiques, etc.) et des hommes venus de divers mouvements et organismes qui s'intéressent à l'action culturelle et l'éducation permanente.

Sont représentés : des mouvements d'éducation populaire (Ligue française de l'enseignement, Fédération nationale des maisons de jeunes et de la culture, Fédération nationale des foyers Léo-Lagrange, Association pour le développement culturel, Peuple et Culture, Groupe de recherche pour l'étude et la promotion), des centrales syndicales (CFDT, FEN, et FNIC Force Ouvrière); des mouvements coopératifs (Fédération nationale des coopératives de consommation et Fédération nationale des coopératives ouvrières de production).

SCOPCOLOR, société coopérative de presse spécialisée dans les moyens d'expression audio-visuels a été créé au mois de

janvier 1969 à l'initiative de Roger Louis, président du CREPAC par :

- un groupe de professionnels,
- des mouvements d'éducation permanente;
- trois centrales syndicales (F.E.N., C.F.D.T., F.N.I.C. Force Ouvrière)
- deux fédérations coopératives : la Fédération nationale des coopératives de consommation et la Fédération nationale des sociétés coopératives ouvrières de production.

SCOPCOLOR a pour vocation d'être l'organe technique d'expression audio-visuelle de l'immense secteur de l'opinion française représenté par les mouvements associés à son action, soit directement, soit par l'intermédiaire du CREPAC.

SCOPCOLOR propose tout d'abord un magazine d'information, filmé en 16 mm couleurs : **Certifié exact.**

Ce magazine sera distribué sur abonnements. L'originalité de cette forme d'information moderne tient au fait que les utilisateurs seront associés par l'intermédiaire des mouvements, à l'élaboration et à la réalisation des sujets de **Certifié exact** tant en ce qui concerne leur contenu que leur forme : il n'est donc pas abusif, pour une fois, d'employer le mot : dialogue. En outre, SCOPCOLOR prépare déjà à l'intention de ses abonnés et des organismes de télévision français et étrangers une série de « dossiers » consacrés au devenir de notre société et des groupes socio-économiques qui en constituent la matière vivante. Le premier fera le point sur les problèmes européens (durée prévue : 3 heures).

De plus, la société SCOPCOLOR est habilitée par ses statuts à :

- réaliser tous les films d'information, de promotion, etc., qui lui seront commandés, notamment par les mouvements associés dans son sein;
- signer avec les organismes de télévision intéressés tous les accords de co-production qui se révéleront intéressants.

PEUPLE ET CULTURE, 27, Rue Cassette Paris-VI

Revue d'Éducation Populaire

Directeur Gérant : J. Dumazedier

Rédacteur en Chef : B. Cacérés



Copyright Peuple et Culture Tous droits de reproduction réservés

Com. Parit. 33.096

Dépôt logal : 2^e trimestre 1969

Imprimerie Hermel, 49, rue Hermel - Paris-18^e

B.I.A. Bulletin d'information des animateurs

N° 1 - 11 avril 1969.

AUTOUR DE LA REFORME REGIONALE

1. L'administration régionale et la naissance de l'idée régionaliste.
2. Les courants qui poussent aujourd'hui à la réforme régionale.
3. Le projet officiel.
4. Quelques questions soulevées par le projet.
5. Les réactions devant le projet.
6. Une démocratie locale tournée vers l'avenir.

Ce numéro est une sorte de table d'orientation destinée à vous fournir, à la veille du référendum, un cadre de réflexion sur le problème de la régionalisation, en vous indiquant les références susceptibles de vous aider à pousser plus loin l'étude de certains points.

Pour tous renseignements, écrire à PEUPLE ET CULTURE,
27, rue Cassette - PARIS 6ème.